



Meeting of IATI Steering Committee Members and Observers – 1-2 June 2015
The Shaw Centre, 55 Colonel By Drive, Ottawa, Ontario

Paper 3: Viabilité du financement C2/D2

Moderators: Martin Akerman, Craig Fagan

Notetakers: Cillian O Cathail, Hannah Milde

Un programme de travail conçu avec soin et approuvé par le Comité directeur de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) cherche à réaliser au mieux les résultats stratégiques visés. L'IITA finance ses activités pour atteindre ses résultats stratégiques en combinant les cotisations des membres et des contributions volontaires. L'application de ce modèle de financement a cependant rencontré des difficultés et il faut maintenant tirer parti de l'expérience acquise dans une démarche de mobilisation des ressources et de gestion mieux adaptée.

Par opposition à la démarche strictement volontaire sur laquelle reposait le financement dès le lancement de l'IITA en 2008, l'actuel modèle de financement a été conçu pour créer un sentiment authentique d'appropriation et de responsabilisation mutuelle des membres. Après près de deux ans de cette méthode, certains ajustements paraissent justifiés en fonction des enseignements tirés – le modèle 70 % de cotisations/30 % de contributions volontaires reposait sur des hypothèses de travail au sujet du nombre de cotisants qui n'ont pas été réalisées, et le niveau des contributions volontaires a diminué pendant la deuxième année; une décision sur les conséquences du non-paiement n'a toujours pas été prise; et certains membres ont versé leur contribution tardivement pendant l'année du programme.

Comme l'IITA ne peut agir que sur la base des fonds reçus par son compte fiduciaire, le programme s'est adapté pour tenir compte du manque de ressources. Cependant, pour réaliser les ambitions des membres quant à l'impact stratégique de l'IITA, la présente session devrait discuter ouvertement des idées nouvelles qui assureront un financement adéquat de l'IITA pour lui permettre de réaliser les effets souhaités par les membres et garantir une bonne santé financière de l'IITA au cours des prochaines années pour lui permettre de répondre aux plus grandes attentes suscitées par le programme de développement pour l'après-2015.

Le présent atelier devrait aboutir à un plan révisé de mobilisation et de gestion des ressources et comprendre une identification précise des diverses attributions complémentaires du Comité directeur et du Secrétariat. Ce plan est également un plan relatif aux sources des données susceptible de figurer dans l'évaluation d'ensemble de l'IITA.

Questions directrices :

Pour répondre pleinement aux ambitions des membres s'agissant de l'IITA :

1. Le principe d'une budgétisation axée sur les résultats doit-il être le principe directeur de la gestion financière de l'IITA?

2. Les attributions des différents acteurs s'agissant de la budgétisation, de la mobilisation des ressources et de la gestion des ressources (membres, président du Comité directeur, sous-groupe de travail, Secrétariat) sont-elles bien comprises par eux, sont-elles appropriées ou doivent-elles être révisées?

3. Comment les membres envisagent-ils le financement de l'IITA de façon à répondre au niveau des attentes, notamment du fait de l'ambition nouvelle relative au programme de développement pour l'après-2015 et pour garantir une solide santé financière à l'avenir? Les approches pair à pair, sur cette question, peuvent-elles être de nature à assurer à tous les membres une participation maximale à l'impact de l'IITA par un financement adéquat?

4. Comment affiner le modèle théorique reposant sur l'expérience acquise qui préserve le sentiment d'appropriation et la dimension de responsabilisation? Des initiatives similaires telles que le Partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP), l'Initiative pour la transparence des industries extractives permettent-elles de dégager des enseignements applicables?

5. Faut-il envisager un soutien extérieur à la mobilisation des ressources, en dehors des membres, et si c'est le cas, quelle forme ce soutien devrait-il prendre?

Amélioration de la stabilité financière :

6. Peut-on faire davantage pour assurer un revenu prévisible à partir des cotisations, si elles sont reçues plus tôt dans l'année du programme? L'alignement de tous les exercices financiers, alors que les organisations membres sont si diverses, est improbable; cependant, de futurs arrangements doivent-ils envisager un mécanisme de paiement pluriannuel des cotisations? La pression par les pairs est-elle une option possible? L'information sur le paiement ou le non-paiement des cotisations doit-elle être rendue publique?

7. Les membres doivent-ils envisager d'annoncer les contributions volontaires pour les futures années?